

CONCOURS
GÉNÉRAL
AGRICOLE
2024



Elevage Flora PLANCHON

LAURÉATE DU TERRITOIRE Meygal-Emblavez En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques – Agroforesterie

CATÉGORIE :

Gestion

LOCALISATION

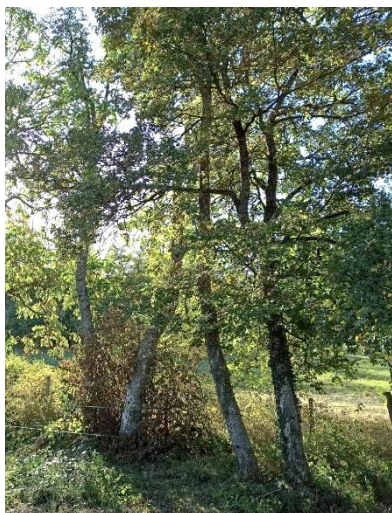
Région Auvergne-Rhône-Alpes – Haute-Loire (43)

Territoire du Meygal-Emblavez – Saint-Julien-du-Pinet (43200)



Section : Agroforesterie

Catégorie : Gestion



FOCUS PROJET

Flora Planchon est éleveuse d'équins sur la commune de Saint-Julien-du-Pinet. Ses chevaux sont élevés sur une quinzaine d'hectares de prairies naturelles, valorisés puis vendus en région ou au niveau national pour de la monte en selle, ou de l'attelage.

Flora élève une quinzaine de chevaux en complément de son emploi en tant que chargée de mission dans l'environnement. Elle consacre beaucoup de temps à son parcellaire car elle souhaite avoir recours le moins possible à la mécanisation. En effet, elle porte en elle l'engagement d'entretenir la beauté paysagère de ses parcelles, en ayant recours à la réouverture de milieux par le pastoralisme équin. La plupart de ses haies ont été défrichées à la main afin de retirer les anciennes clôtures de barbelé et mettre ainsi son troupeau et la faune sauvage hors de danger. En mettant en défens les haies présentes sur son parcellaire, elle travaille pour développer un système agroforestier qui soit favorable aux oiseaux, insectes et autre faune.



STRUCTURE
ACCOMPAGNATRICE

EPAGE LOIRE-LIGNON

1 impasse du Forum Corsac 43700
BRIVES-CHARENSAC



Utilisation des branches mortes récupérées lors de l'entretien pour l'autonomie en chauffage individuel.



LE MOT DE LA LAURÉATE

« A côté de mon métier d'éleveuse, je suis gestionnaire de milieux naturels. En récupérant ces parcelles, je me suis engagée à bien les entretenir afin de conserver leur beauté paysagère. Ainsi, je réalise beaucoup de travail manuel et je conduis mes animaux sur de toutes petites surfaces tout en étant consciente de leurs besoins nutritionnels importants car ils sont jeunes. »

Flora PLANCHON



LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- L'éleveuse fait part d'une **très belle réflexion bocagère**, en intégrant parfaitement les haies, les alignements d'arbres et les bosquets dans son système d'élevage.
- Les **connaissances des besoins de ses animaux et des pratiques favorables à l'environnement sont exemplaires**. La gestion illustre l'aménagement différencié des différentes typologies bocagères dans un système de fauche et de pâturage.
- Les efforts de l'éleveuse participent à la **préservation du patrimoine bocager et lithique** typique de la région des Sucs de Haute-Loire.



L'organisateur du concours sur le territoire du Meygal-Emblavez (Haute-Loire - Région Auvergne-Rhône-Alpes) :

L'EPAGE LOIRE-LIGNON

EN SAVOIR PLUS :

L'EPAGE Loire Lignon est un syndicat communal qui intervient dans la gestion équilibrée des cours d'eau et des milieux aquatiques. Il fédère 17 intercommunalités du bassin hydrographique de la Loire amont pour assurer l'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).



Le territoire couvre le bassin de la Loire amont et ses affluents depuis ses sources au Mont Gerbier de Jonc jusqu'à son entrée dans la retenue du barrage de Grangent. Le relief contrasté, de 1753m au sommet du Mont Mézenc à la confluence de la Semène à 420m d'altitude, est à l'origine de vallées escarpées et parfois difficilement accessibles.

L'EPAGE met en œuvre plusieurs outils de protection et de restauration de ces milieux fragiles, comme les Contrats Territoriaux « Loire et affluents et Vellaves », « Lignon du Velay » et « Loire Montagnes », le Contrat Vert et Bleu « Devès, Mézenc, Gerbier », le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Lignon du Velay, le site Natura 2000 « Haute-Vallée du Lignon », un programme LIFE Eau&Climat, les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et un dispositif de Paiements pour services environnementaux (PSE du Haut-Lignon).

CONTACT :

Clémence ROYER, Animatrice agricole
06.03.46.50.23

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

200 000 habitants

3 595 km²

2 000 exploitations

70 % de prairies permanentes

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Élevage de bovins basés sur des prairies permanentes sur l'amont. Présence de polyculture-élevage-polyélevage sur l'aval.

CONTEXTE AGRICOLE ET PAYSAGER :

Essentiellement agricole, ce territoire est aussi très forestier tout en présentant un réseau bocager inégal. La mosaïque de milieux qu'offre le territoire favorise la présence d'espèces remarquables